



بورصة تونس
BOURSE DE TUNIS

BULLETIN OFFICIEL

PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 4825

Mercredi 14 Avril 2010

<http://www.bvmt.com.tn>

TUNINDEX : 4 708.82

(Indice pondéré par les capitalisations flottantes
Base I 000 le 31/12/97)

Variation du Jour : - 0,15%

VARIATION SUR L'ANNEE : + 9,72%

LES INDICES SECTORIELS * (BASE I 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNEE
8000	INDICE DES SOCIETES FINANCIERES	3331,51	-0,14%	9,91%
8300	INDICE DES BANQUES	3064,42	-0,18%	9,05%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	4656,67	-0,35%	12,17%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	3672,83	0,01%	1,89%
5300	INDICE DE DISTRIBUTION	5036,15	0,21%	3,04%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	2389,41	-0,81%	14,72%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET EQUIPEMENTIERS	2605,40	1,28%	10,56%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	1706,55	0,45%	27,98%
2300	INDICE DE BATIMENT ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1237,25	1,22%	40,09%
1000	INDICE MATERIAUX DE BASE	1951,22	-0,52%	8,03%

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	10	5,800	14-04-2010	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	250,700	255,880	250,700	255,880	250,300		
2	1	0,600	18-06-2009	SFBT - Société Frigorifique et Brasserie de Tunis	14,500	14,490	14,300	14,490	14,200		
3	1	0,050	17-07-2009	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	2,400	2,400	2,370	2,400	2,370		
4	20	1,800	22-06-2009	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)	30,950	30,900	30,800	30,900	30,800		
5	1	0,300	27-04-2009	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	6,800	6,790	6,850	6,850	6,750		
6	5	0,400	10-07-2003	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	22,020	22,020	22,000	22,030	21,900		
7	10	0,900	15-06-2009	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	74,000	73,610	74,000	74,000	73,600		
8	5	0,600	05-06-2009	BH - Banque de l'Habitat	28,500	28,450	28,450	28,450	28,450		
9	5	0,735	22-06-2009	TL - Tunisie Leasing	28,490	28,010	28,400	28,450	28,000		
10	10	3,000	10-06-2009	BT - Banque de Tunisie	100,520	100,200	100,400	100,500	100,200		
11	5	0,400	13-07-2009	STB - Société Tunisienne de Banque	15,300	15,300	15,150	15,590	15,150		
12	5	0,400	02-06-2009	BNA - Banque Nationale Agricole	13,900	13,980	13,900	14,000	13,900		
13	10	1,100	19-06-2009	AMEN BANK	63,000	63,000	63,000	63,500	63,000		
14	1	0,170	28-05-2009	ATB - Arab Tunisian Bank	8,700	8,740	8,750	8,750	8,700		
15	10	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	21,900	21,600	21,700	21,700	21,600		
16	5	1,500	01-07-2009	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	60,150	61,000	60,000	61,000	59,200		
17	5	0,700	12-06-2008	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	13,240	13,150	13,200	13,200	13,150		
18	5	0,725	23-04-2009	CIL - Compagnie Internationale de leasing	38,500	37,610	38,000	38,000	37,610		
19	1	0,150	01-06-2009	ATL - Arab Tunisian Lease	5,330	5,310	5,280	5,310	5,270		
20	1	0,250	01-06-2009	PGH - Poulina Group Holding	7,630	7,410	7,600	7,600	7,410		
21	10	19,300	13-07-2009	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	170,950	170,950	174,550	175,000	170,120		
22	5	0,500	26-06-2007	SMG - Société Magasin Général S.A.	120,990	121,950	122,500	123,000	119,110		
23	10	1,000	15-08-2006	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	17,220	17,990	17,340	17,990	16,500		
24	10	1,000	30-06-2009	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	90,980	90,000	88,000	90,000	88,000		
25	1	0,110	18-07-2008	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	4,100	4,040	4,100	4,100	4,040		
26	5	0,300	31-07-2009	ELECTROSTAR	8,810	8,810	8,660	8,900	8,620		
27	5	0,300	01-07-2009	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	13,650	14,260	14,480	14,480	14,260	H	14,480
28	5	0,700	13-07-2009	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	17,700	17,220	17,220	17,220	17,220		
29	1	0,050	01-07-2009	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	2,460	2,490	2,540	2,540	2,430		
30	1	0,150	08-06-2009	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	8,470	8,490	8,400	8,490	8,350		
31	1	0,350	10-06-2009	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	12,900	12,900	13,200	13,280	12,900		
32	1	0,120	01-07-2009	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	4,470	4,460	4,540	4,590	4,460		
33	5	0,290	10-06-2009	EL WIFACK Leasing	18,590	18,500	18,590	18,590	18,500		
34	1	0,270	01-06-2009	Société ESSOUKNA	8,150	8,280	8,100	8,280	7,770		
35	1	0,270	04-05-2009	ADWYA - Société Adwya	7,650	7,670	7,660	7,690	7,640		
36	1	0,250	20-05-2009	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium	6,130	6,130	6,070	6,140	6,030		
37	1	0,600	15-07-2009	ARTES - Automobile Réseau Tunisien et Services	12,000	11,910	12,000	12,000	11,900		
38	1	0,060	31-07-2009	Société Les Ciments de Bizerte	7,000	7,050	6,850	7,050	6,840		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
39	25	10,500	23-06-2009	Air Liquide Tunisie	305,000	301,000	305,000		
40	5	1,060	20-05-2009	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	60,200	60,000	60,000		
41	10	1,500	27-03-2009	Placements de Tunisie - SICAF	42,100				
42	5	2,000	08-05-2009	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	65,960	63,990	63,990		
43	10	3,500	31-07-2009	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	52,500	52,990	52,990		
44	4	0,300	01-07-1998	TL - Tunisie Lait - S.A.	5,200				
45	10	2,250	14-05-2007	ALKIMIA - Société Chimique	27,800				
46	3	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques	3,190	3,280	3,210	H	3,370
47	5	0,700	14-05-2009	SALIM - Société d'Assurances SALIM	22,280	22,600	22,500		
48	1	0,100	06-07-2009	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	1,570	1,570	1,570		
49	10	0,600	01-07-2004	TJL - Attijari Leasing	33,000	33,100	34,580		
50	5	0,500	31-07-2009	STEQ - Société Tunisienne d'Équipement	13,000				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « Infos marché / les indices ».

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE ALTERNATIF DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 51 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
51	5	0,500	31-07-2009	SOPAT- Société de Production Agricole Teboulba	24,200	24,200	24,200	24,450	24,060		

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 52 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
52	1			Société SERVICOM	3,400	3,400	3,410		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS			DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
										INDICATEUR	SEUIL EN %
LES BONS DE TRESOR ASSIMILABLES - B T A											
53	BTA 12ANS 8,25% JUILLET 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0714	09-07-2014		110,000					
54	BTA 10ANS 7,5% AVRIL 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0414	14-04-2014		106,500	106,500	106,500	1,027		
55	BTA 10ANS 7% FEVRIER 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B0215	08-02-2015		107,500					
56	BTA 6ANS 6% MARS 2012	V. F. : 1 000 Dinars	B0312	15-03-2012		103,000					
57	BTA 7ANS 6,1% OCTOBRE 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B1013	11-10-2013		104,500					
58	BTZ 10ANS OCTOBRE 2016	V. F. : 1 000 Dinars	Z1016	11-10-2016		72,000					
59	BTA 15ANS 6,9% MAI 2022	V. F. : 1 000 Dinars	B0522	09-05-2022		110,100					
60	BTA 10ANS 6,75% JUILLET 2017	V. F. : 1 000 Dinars	B0717	11-07-2017		110,700					
61	BTA ZC DECEMBRE 2018	V. F. : 1 000 Dinars	Z1218	10-12-2018		64,000					
62	BTA 4ANS 5% MARS 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B0313	11-03-2013		100,000					
63	BTA 7ANS 5,25% MARS 2016	V. F. : 1 000 Dinars	B0316	11-03-2016		103,500					
64	BTA 10ANS 5,5% MARS 2019	V. F. : 1 000 Dinars	B0319	11-03-2019		103,500					
65	BTA 2ANS 4,3% AOUT 2011	V. F. : 1 000 Dinars	B0811	05-08-2011		100,000					
LES EMPRUNTS											
66	BTE	EO BTEI 2004 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 25/06	OBTE	25-06-2011	25-06-2009	100,000					
67		EO BTE 2009 10ans AP à 5,25% 15/09	BTE9	15-09-2019		100,000					
68	ATTIJARI BANK	OCA ATTIJARI BANK 2006 Sans IF à 4,82% j. 18/01	OCTJ6	18-01-2012	18-01-2010	103,000					
69	BH	EO Subordonné BH 2007 7ans AP à TMM+1,2% 2 ans de franchise j. 07/12	BH7S	07-12-2014	07-12-2009	100,000					
70		EO BH 2009 Catégorie A 15ans AP à TMM+0,8% 2 ans de franchise j. 31/12	BH9A	31-12-2024		100,000					
71		EO BH 2009 Catégorie B 15ans AP à 5,3% 2 ans de franchise j. 31/12	BH9B	31-12-2024		100,000					
72	TUNISIE	EO TUNISIE LEASING 2005-1 5ans AP à 7% j. 28/10	TS51F	28-10-2010	28-10-2009	100,000					
73	LEASING	EO TUNISIE LEASING 2005-1 5ans AP à TMM+1,4% j. 28/10	TS51V	28-10-2010	28-10-2009	100,000					
74		EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP à 6,5% j. 15/11	TS61F	15-11-2011	15-11-2009	100,020	100,020	100,020	1,104		
75		EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP TMM+1,0% j. 15/11	TS61V	15-11-2011	15-11-2009	100,000					
76		EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP à 7% j. 31/07	TS7F	31-07-2012	31-07-2009	100,030					
77		EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP TMM+1,375% j. 31/07	TS7V	31-07-2012	31-07-2009	100,000					
78		EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP à 6,5% j. 27/12	TL71F	27-12-2012	27-12-2009	100,000					
79		EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP TMM+1,0% j. 27/12	TL71V	27-12-2012	27-12-2009	100,000					
80		EO TUNISIE LEASING 2007/2 5ans AP à 6,5% j. 28/01	TL72F	28-01-2013	28-01-2010	100,020	100,020	100,020	0,865		
81		EO TUNISIE LEASING 2007/2 5ans AP TMM+1,0% j. 28/01	TL72V	28-01-2013	28-01-2010	100,000					
82		EO TUNISIE LEASING 2008/1 5ans AP à 6,5% j. 30/06	TL81F	30-06-2013	30-06-2009	100,020					
83		EO TUNISIE LEASING 2008/1 5ans AP TMM+1,0% j. 30/06	TL81V	30-06-2013	30-06-2009	100,000					
84		EO TUNISIE LEASING 2008/2 5ans AP à 6,5% j. 27/11	TL82F	27-11-2013	27-11-2009	102,200					
85		EO TUNISIE LEASING 2008/2 5ans AP TMM+1,0% j. 27/11	TL82V	27-11-2013	27-11-2009	100,000					
86		EO TUNISIE LEASING 2008/3 5ans AP à 6,5% j. 27/01	TL83F	27-01-2014		100,000					
87		EO TUNISIE LEASING 2008/3 5ans AP TMM+1,0% j. 27/01	TL83V	27-01-2014		100,000					
88		EO TUNISIE LEASING 2009/1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 02/03	TL91F	02-03-2014	02-03-2010	100,000					
89		EO TUNISIE LEASING 2009/1 Variable 5ans AP TMM+1,0% j. 02/03	TL91V	02-03-2014	02-03-2010	100,000					
90		EO TUNISIE LEASING 2009 Subordonné Fixe 5ans AP à 5,65% j. 25/09	TL95F	25-09-2014		100,000					
91		EO TUNISIE LEASING 2009 Subordonné Variable 5ans AP TMM+1,25% j. 25/09	TL95V	25-09-2014		100,000					
92		EO TUNISIE LEASING 2009/2 Fixe 5ans AP à 5,125% j. 29/03	TL92F	29-03-2015		100,000					
93		EO TUNISIE LEASING 2009/2 Variable 5ans AP TMM+6,25% j. 29/03	TL92V	29-03-2015		100,000					
94	STB	EO STB 2008-1 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,5% j. 15/05	STB8B	15-05-2024	15-05-2009	100,000					
95		EO STB 2008-1 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 15/05	STB8C	15-05-2028	15-05-2009	100,000					
96		EO STB 2008-1 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 15/05	STB8D	15-05-2033	15-05-2009	100,000					
97		EO STB 2008-2 16ans AP à 6,5% j. 18/02	STB82	18-02-2025	18-02-2010	101,760					
98	BNA	EO Subordonné BNA 2009 15ans AP à 5,4% j. 07/04	BNA9S	07-04-2024	07-04-2010	100,000					
99	AMEN BANK	EO AMEN BANK 2001 10ans AP à TMM+1% j. 11/04	OAB1	11-04-2012	11-04-2010	100,000					
100		EO AMEN BANK 2006 10ans AP à TMM+1% j. 29/01	OAB6	29-01-2017	29-01-2010	100,000					
101		EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie A 15ans AP à 6,5% j. 21/05	ABS8A	21-05-2023		100,000					
102		EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie B 20ans AP à 7% j. 21/05	ABS8B	21-05-2028		100,000					
103		EO AMEN BANK Subordonné 2009 Fixe 15ans AP à 5,45% j. 30/09	ABS9F	30-09-2024		100,000					
104		EO AMEN BANK Subordonné 2009 Variable 15ans AP à TMM+0,85% j. 30/09	ABS9V	30-09-2024		100,000					
105	ATB	EO ATB- 2007 Catégorie A 10ans AP à TMM+0,75% j. 25/05	ATB7A	25-05-2017	25-05-2009	100,000					
106		EO ATB- 2007 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,25% j. 25/05	ATB7B	25-05-2023	25-05-2009	100,000					
107		EO ATB- 2007 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 25/05	ATB7C	25-05-2027	25-05-2009	100,000					
108		EO ATB- 2007 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 25/05	ATB7D	25-05-2032	25-05-2009	100,000					
109		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. A LigneA1 7ans AP à TMM+0,5% 2 ans de franchise j. 20/05	ATBA1	20-05-2016		100,000					
110		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. A LigneA2 10ans AP à TMM+0,75% 2 ans de franchise j. 20/05	ATBA2	20-05-2019		100,000					
111		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. B LigneB1 15ans AP à 5,70% 5 ans de franchise j. 20/05	ATBB1	20-05-2024		100,000					
112		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. B LigneB2 20ans AP à 5,90% 5 ans de franchise j. 20/05	ATBB2	20-05-2029		100,000					
113	U I B	EO UIB 2009 - 1A 10ans AP à 5,25% j. 17/07	UB91A	17-07-2019		100,000					
114		EO UIB 2009 - 1B 15ans AP à 5,5% j. 17/07	UB91B	17-07-2024		100,000					
115		EO UIB 2009 - 1C 20ans AP à 5,85% j. 17/07	UB91C	17-07-2029		100,000					
116	C I L	EO CIL 2003 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 20/10	OCL31	20-10-2010	20-10-2009	100,000					
117		EO CIL 2003 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 20/10	OCL32	20-10-2010	20-10-2009	100,000					
118		EO CIL 2004 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OCL41	30-09-2011	30-09-2009	100,000					
119		EO CIL 2004 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 30/09	OCL42	30-09-2011	30-09-2009	100,000					
120		EO CIL 2005 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 14/110	CL51F	14-10-2012	14-10-2009	100,060					
121		EO CIL 2005 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 14/110	CL51V	14-10-2012	14-10-2009	100,000					
122		EO CIL 2007 / 1 5ans AP à 6,5% j. 11/01	CL71F	11-01-2013	11-01-2010	100,020					
123		EO CIL 2007 / 1 5ans AP à TMM+1,25% j. 11/01	CL71V	11-01-2013	11-01-2010	100,000					
124		EO CIL 2007 / 2 5ans AP à 6,5% j. 22/02	CL72F	22-02-2013	22-02-2010	100,000					
125		EO CIL 2007 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 22/02	CL72V	22-02-2013	22-02-2010	100,000					
126		EO CIL 2008 / 1 5ans AP à 6,5% j. 29/08	CL81F	29-08-2013	29-08-2009	100,000					
127		EO CIL 2008 / 1 5ans AP à TMM+1,25% j. 29/08	CL81V	29-08-2013	29-08-2009	100,000					
128		EO Subordonné CIL Fixe 10ans AP à 7,25% 5 ans de franchise j. 15/01	CL85F	15-01-2019	15-01-2010	100,000					
129		EO Subordonné CIL Variable 10ans AP à TMM+1,5% 5 ans de franchise j. 15/01	CL85V	15-01-2019	15-01-2010	100,000					
130		EO CIL 2009 / 1 Fixe 5ans AP à 5,5% j. 20/07	CL91F	20-07-2014		100,000					
131		EO CIL 2009 / 1 Variable 5ans AP à TMM+1% j. 20/07	CL91V	20-07-2014		100,000					
132		EO CIL 2009 / 2 Fixe 5ans AP à 5,375% j. 15/09	CL92F	15-09-2014		100,000					
133		EO CIL 2009 / 2 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 15/09	CL92V	15-09-2014		100,000					
134		EO									

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS			DERNIERE ECHANÉE	ECHANÉE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
										INDICATEUR	SEUIL EN %
LES EMPRUNTS - SUITE											
137	ATL	EO ATL 2006 / 1 7ans AP à 6,5% % 2 ans de franchise j. 15/06	ATL61	15-06-2013	15-06-2009	100,010					
138		EO ATL 2007-1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 31/08	AT7F1	31-08-2012	31-08-2009	100,020					
139		EO ATL 2007-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 31/08	AT7V1	31-08-2012	31-08-2009	100,000					
140		EO ATL 2008 Subordonné Fixe 10ans AP à 7% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8F	22-08-2018	22-08-2009	100,030					
141		EO ATL 2008 Subordonné Variable 10ans AP à TMM+ 1,5% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8V	22-08-2018	22-08-2009	100,000					
142		EO ATL 2008-1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 30/05	AT81F	30-05-2013	30-05-2009	100,030					
143		EO ATL 2008-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 30/05	AT81V	30-05-2013	30-05-2009	100,000					
144		EO ATL 2009 5ans AP à 5,5% j. 05/05	ATL9	05-05-2014		100,000					
145		EO ATL 2009-2 Fixe 7ans AP à 5,25% 2 ans de franchise j. 25/09	AT92F	25-09-2016		100,000					
146		EO ATL 2009-2 Variable 7ans AP à TMM+0,75% 2 ans de franchise j. 25/09	AT92V	25-09-2016		100,000					
147		EO ATL 2009-3 Fixe 5ans AP à 5,125% j. 30/12	AT93F	30-12-2014		100,000					
148		EO ATL 2009-3 Variable 5ans AP à TMM+0,625% j. 30/12	AT93V	30-12-2014		100,000					
149	UTL	EO UTL 2005/1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OULT5	30-09-2012	30-09-2009	100,000					
150	Meublalex	EO Meublalex 2008 Tr A 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8A	28-08-2016		100,000					
151		EO Meublalex 2008 Tr B 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8B	28-08-2016		100,000					
152		EO Meublalex 2008 Tr C 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8C	28-08-2016		100,000					
153		EO Meublalex 2008 Tr D 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8D	28-08-2016		100,000					
154		EO Meublalex 2008 Tr E 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8E	28-08-2016		100,000					
155		EO Meublalex 2008 Tr F 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8F	28-08-2016		100,000					
156		EO Meublalex 2008 Tr G 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8G	28-08-2016		100,000					
157	ATTIJARI	EO GL 2003-1 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/07	OGL31	30-07-2010	30-07-2009	101,200					
158	LEASING	EO GL 2003-2 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 20/02	OGLAF	20-02-2011	20-02-2010	100,060					
159		EO GL 2003-2 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 20/02	OGLBV	20-02-2011	20-02-2010	100,000					
160		EO ATTIJARI LEASING Subordonné 2009 Fixe 5ans IF à 5,5% j. 25/01	TJL9F	25-01-2015		100,000					
161		EO ATTIJARI LEASING Subordonné 2009 Variable 5ans IF à TMM+1,0% j. 25/01	TJL9V	25-01-2015		100,000					
162	AIL	EO AIL 2005 Tr. 1 Gar. BNA 5ans AP 6,5%	OAI5A	16-08-2010	16-08-2009	100,010					
163		EO AIL 2005 Tr. 2 Gar. BTKD 5ans AP 6,5%	OAI5B	16-08-2010	16-08-2009	100,000					
164		EO AIL 2007 5ans AP 6,875% j.17/12	AIL7	17-12-2012	17-12-2009	100,000					
165		EO AIL 2008 5ans AP 6,5% j.30/09	OAIL8	30-09-2013	30-09-2009	100,000					
166		EO AIL 2009 / 1 5ans AP 6,5% j.23/02	AIL91	23-02-2014		100,020					
167	PANOBOIS	EO PANOBOIS 2007 Tr. A Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7A	10-04-2015	10-04-2010	100,000					
168		EO PANOBOIS 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7B	10-04-2015	10-04-2010	100,000					
169		EO PANOBOIS 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7C	10-04-2015	10-04-2010	100,000					
170	MOURADI	EO AFRICA 2003 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 17/09	OAFRA	16-09-2010	16-09-2009	100,000					
171	AFRICA	EO AFRICA 2003 Tr. B Gar. BH 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 17/09	OAFRB	16-09-2010	16-09-2009	100,000					
172		EO AFRICA 2003 Tr. C Gar. ATB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 17/09	OAFRC	16-09-2010	16-09-2009	100,000					
173		EO AFRICA 2003 Tr. D Gar. BNA 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 17/09	OAFRD	16-09-2010	16-09-2009	100,000					
174	El Kantaoui	EO SELIMA CLUB 2002 Tr. A Gar. AB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 19/06	OSLMA	18-06-2010	18-06-2009	100,000					
175		EO SELIMA CLUB 2002 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 19/06	OSLMB	18-06-2010	18-06-2009	100,000					
176	SITS	EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran j. 11/06	OSKAA	10-06-2011	10-06-2009	100,000					
177		EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. B Gar. BTE 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran j. 11/06	OSKAB	10-06-2011	10-06-2009	100,000					
178		EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. C Gar. BNA 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran j. 11/06	OSKAC	10-06-2011	10-06-2009	100,000					
179		EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. D Gar. AB 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran j. 11/06	OSKAD	10-06-2011	10-06-2009	100,000					
180	UNION DE	EO UNIFACTOR 2005 / 1 Tr. 1 Gar. BNA 5ans AP à 6,5% j. Le 01/09	OJFA	01-09-2010	01-09-2009	100,000					
181	FACTORING	EO UNIFACTOR 2005 / 1 Tr. 2 Gar. AB 5ans AP à 6,5% j. Le 01/09	OJFB	01-09-2010	01-09-2009	100,000					
182		EO UNIFACTOR 2005 / 1 Tr. 4 Gar. AB 5ans AP à TMM+1% j. Le 01/09	OJFBV	01-09-2010	01-09-2009	100,000					
183		EO UNIFACTOR 2005 / 1 Tr. 3 Gar. ATB 5ans AP à 6,5% j. Le 01/09	OJFC	01-09-2010	01-09-2009	100,000					
184		EO UNIFACTOR 2006 Fixe 5ans AP à 6,5% j. Le 30/11	OJF6F	30-11-2011	30-11-2009	100,000					
185		EO UNIFACTOR 2006 Variable 5ans AP à TMM+1% j. Le 30/11	OJF6V	30-11-2011	30-11-2009	100,000					
186		EO UNIFACTOR 2008 Fixe 5ans AP à 6,5% j. Le 14/03	OJF8F	14-03-2013	14-03-2010	100,020					
187		EO UNIFACTOR 2008 Variable 5ans AP à TMM+1% j. Le 14/03	OJF8V	14-03-2013	14-03-2010	100,000					
188	EL WIFACK	EO EL WIFACK LEASING 2006 / 1 Tr. A 5ans AP à 6,50% j. 30/06	WIF6A	30-06-2011	30-06-2009	99,500					
189	LEASING	EO EL WIFACK LEASING 2006 / 1 Tr. B 5ans AP à 6,50% j. 30/06	WIF6B	30-06-2011	30-06-2009	100,000					
190	Sté Hôtelière	EO Mouradi Palace 2005 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5A	30-06-2013	30-06-2009	100,000					
191	Mouradi Golf	EO Mouradi Palace 2005 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5B	30-06-2013	30-06-2009	100,000					
192	Sté Touristique	EO STM 2007 Tr. A Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7A	21-09-2014	21-09-2009	100,000					
193	El Mouradi	EO STM 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7B	21-09-2014	21-09-2009	100,000					
194	-STM-	EO STM 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7C	21-09-2014	21-09-2009	100,000					
195		EO STM 2007 Tr. D Gar. STB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7D	21-09-2014	21-09-2009	100,000					
196		EO STM 2007 Tr. E Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7E	21-09-2014	21-09-2009	100,000					
197	Hannibal Lease	EO HL 2008-1 Fixe 5ans AP à 6,9% j. 12/05	HL81F	12-05-2013	12-05-2009	100,000					
198		EO HL 2008-1 Variable 5ans AP à TMM+1,65% j. 12/05	HL81V	12-05-2013	12-05-2009	100,000					
199		EO HL 2009-1 Fixe 5ans AP à 5,75% j. 07/08	HL91F	07-08-2014		100,000					
200		EO HL 2009-1 Variable 5ans AP à TMM+1,5% j. 07/08	HL91V	07-08-2014		100,000					
201		EO HL 2009-2 Fixe 5ans AP à 5,5% j. 25/09	HL92F	25-09-2014		100,000					
202		EO HL 2009-2 Variable 5ans AP à TMM+1% j. 25/09	HL92V	25-09-2014		100,000					
203	Société	EO SIHM 2008 Tr A Gar. ATTIJARI BANK 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8A	12-09-2015	12-09-2009	100,000					
204	d'investissements	EO SIHM 2008 Tr B Gar. STB 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8B	12-09-2015	12-09-2009	100,000					
205	Hôteliers El	EO SIHM 2008 Tr C Gar. AMEN BANK 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8C	12-09-2015	12-09-2009	100,000					
206	Mouradi -SIHM-	EO SIHM 2008 Tr D Gar. BNA 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8D	12-09-2015	12-09-2009	100,060					
207	C H O	EO Sté de Condition. des Huiles d'Olives Gar. BIAT 10ans AP TMM+1% 2 ans de fran j. 19/11	CHO9	19-11-2019		100,000					
208	CHO Company	EO CHO Company 10ans AP TMM+1% 2 ans de fran j. 31/12	CHOC9	31-12-2019		100,000					

* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue.

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ DES FONDS COMMUNS DE CREANCES

N°	Groupe 71 - Continu VALEURS			DERNIERE ECHANÉE	ECHANÉE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
										INDICATEUR	SEUIL EN %
209	FCC BIATIMMO1	FCC BIATIMMO1 Parts P1 2.89 ans à TMM + 0,5%	FIB1	Janvier 2012	15-02-2010	100,00					
210		FCC BIATIMMO1 Parts P2 7.88 ans à TMM+ 1,2%	FIB2	Octobre 2016	15-02-2010	100,00					
211	FCC BIATIMMO2	FCC BIATIMMO2 Parts P1 3.21 ans à TMM+ 0,5%	F2B1	Juillet 2013	15-02-2010	100,00					
212		FCC BIATIMMO2 Parts P2 7.68 ans à TMM+ 1,0%	F2B2	Juillet 2016	15-02-2010	100,00					
213		FCC BIATIMMO2 Parts P3 11 ans à TMM+ 1,7%	F2B3	Avril 2020	15-02-2010	100,00					

* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue. Les remboursements sont trimestriels.

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS			COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
214				MONOPRIX	(da. 1 / 7. cp. 7. 11/06/1996 - MNPDA)	39,100					
215				SFBT	(da. 1 / 6. 01/06/1999 - SFB99)	8,470					
216				SFBT	(da. 1 / 7. 01/06/2000 - SFB00)	6,350					
217				SFBT	(da. 1 / 2. 27/04/2001 - SFBT1)	14,830					
218				SFBT	(da. 1 / 2. 11/04/2002 - SFB02)	9,890					
219				SFBT	(da. 1 / 12. 23/05/2006 - SFB06)	1,450					
220											

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS - SUITE	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
229				ATTIJARI BANK (da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - TJADA)	1,960	0,500	0,500		
230				ATTIJARI BANK (da. 1/25. cp. 39. 01/09/1997 - TJA39)	1,260				
231				BIAT (da. 4/60. cp. 32. 16/02/1998 - BIA32)	5,510				
232				BIAT (da. 1/24. cp. 36. 31/12/1999 - BIA36)	3,270	3,170	3,170		
233				BH (da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	1,900				
234				BH (da. 1/20 cp. 12. 15/09/1999 - BH12)	1,720				
235				BH (da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	1,320				
236				BH (da. 1/15. 28/05/2007 - BHDA7)	1,960				
237				Tunisie Leasing (da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLSDA)	3,660				
238				Tunisie Leasing (da. 1/4. 03/12/2001 - TLD01)	13,890				
239				Tunisie Leasing (da. 1/5. 02/12/2002 - TLS02)	9,260				
240				Tunisie Leasing (da. 1/6. 18/12/2003 - TLS03)	6,620				
241				Tunisie Leasing (da. 1/7. 06/12/2004 - TLS04)	4,960				
242				Tunisie Leasing (da. 1/55. 01/03/2007 - TLS07)	0,580				
243				Tunisie Leasing (da. 1/56. 03/03/2008 - TLS08)	0,550				
244				Tunisie Leasing (da. 1/57. 02/03/2009 - TLS09)	0,530	0,500	0,500		
245	5			Tunisie Leasing NS j 01-07-2009 - TLSS9	28,120			B	
246				Tunisie Leasing (da. 1/68. 30/12/2009 - TLS92)	0,440	0,390	0,390		
247				Tunisie Leasing (da. 1/69. 01/02/2010 - TSL10)	0,410	0,350	0,350		
248				Tunisie Leasing NG j 01-01-2010 - TGL10	27,760	26,930	26,930		
249				BT (da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	25,820				
250				BT (da. 3/10. cp. 149. 15/05/1999 - BT149)	83,420				
251				BT (da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	34,760	33,000	33,000		
252				BT (da. 1/2 23/05/2006 - BTDA6)	79,440				
253				BT (da. 1/2 10/06/2009 - BTDA9)	50,200				
254				Air Liquide Tunisie (da. 1/4 06/09/1999 - ALQDA)	214,230				
255				Air Liquide Tunisie (da. 1/6 22/06/2001 - ALQ01)	122,420				
256				Air Liquide Tunisie (da. 1/6 16/09/2002 - ALQ02)	104,930				
257				Air Liquide Tunisie (da. 1/8 02/09/2003 - ALQ03)	69,950				
258				Air Liquide Tunisie (da. 1/10 07/09/2004 - ALQ04)	50,870				
259				Air Liquide Tunisie (da. 1/12 06/09/2005 - ALQ05)	38,620	30,000	30,000		
260				Air Liquide Tunisie (da. 1/12 07/09/2006 - ALQ06)	35,110	25,000	25,000		
261				Air Liquide Tunisie (da. 1/12 03/09/2007 - ALQ07)	31,870	25,000	25,000		
262				Air Liquide Tunisie (da. 1/11 03/09/2008 - ALQ08)	30,990				
263				Air Liquide Tunisie (da. 1/12 03/09/2009 - ALQ09)	25,420				
264				UBCI (da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	15,490				
265				UBCI (da. 3/7 01/07/2004 - UBC04)	27,880				
266				BNA (da. 1/10 04/05/2009 - BNA09)	1,390			H	
267	5			BNA NS lib 100% j 01-01-2009 - BNAS9	13,700	13,290	13,290		
268	4			TUNISIE LAIT NS lib 25% j 01-01-2009 - TLNS9	1,300				
269				AMEN BANK (da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	7,290				
270				AMEN BANK (da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	6,270				
271				AMEN BANK (da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	2,740				
272				AMEN BANK (da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - ABA38)	2,890				
273				AMEN BANK (da. 1/14. 11/12/2007 - ABDA7)	4,960				
274				AMEN BANK (da. 3/37. 28/12/2009 - ABDA9)	5,020				
275	10			AMEN BANK NV j 01-01-2010 - ABNV9	61,900	60,050	60,050		
276				ATB (da. 1/7. 09/11/2005 - ATBDA)	1,420				
277				ATB (da. 1/10. 15/12/2008 - ATB08)	0,870				
278				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	4,640				
279				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - AKL04)	4,220	3,500	3,500		
280				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - AKL03)	3,610				
281				SIMPAR (da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	15,410				
282				SIMPAR (da. 1/6. 01/07/2008 - SIM08)	10,280	0,110	0,110		
283				CIL (da. 1/4. 28/05/2007 - CIL07)	11,920				
284				CIL (da. 1/5. 30/12/2008 - CIL08)	7,700				
285				ATL (da. 1/5. 29/08/2008 - ATL08)	1,070				
286				STIP (da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP3)	0,320				
287				SMG (da. 1/2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGDA4)	66,680				
288				SOTETEL (da. 1/6. 02/07/2001 - SOT01)	6,370				
289				SOTETEL (da. 1/5. 05/07/2002 - SOT02)	6,020				
290				SOTETEL (da. 1/5. 01/07/2003 - SOT03)	4,600				
291				SOTETEL (da. 1/10. 15/07/2004 - SOT04)	1,900				
292				SOTETEL (da. 1/22. 01/09/2006 - SOT06)	0,780	0,700	0,700		
293				SOTUVER (da. 1/24. 20/07/1999 - STVDA)	5,710				
294				SOTUVER (da. 1/25. 01/07/2000 - STV00)	5,270				
295				SOTUVER (da. 3/34. 02/07/2001 - STV01)	10,690				
296				SOTUVER (da. 3/10. 24/06/2002 - STV02)	27,770				
297				SIAME (da. 5/11. 03/01/2000 - SIADA)	2,800				
298				SIAME (da. 1/10 cp. 4. 19/06/2000 - SIAM4)	0,550				
299				SIAME (da. 1/8 cp. 6. 16/04/2001 - SIAM1)	0,600				
300				SIAME (da. 1/25. 28/07/2004 - SIA04)	0,170				
301				ATTIJARI LEASING Action Rompue - TJLR	7,120			B	6,910
302				STEQ (da. 2/5. 08/04/2002 - STQDA)	6,280				
303				ELECTROSTAR (da. 1/6. 01/08/2001 - LSTR1)	1,800				
304				SOTRAPIL (da. 1/10. 24/07/2003 - SPIL3)	1,900	1,650	1,650		
305				SOTRAPIL (da. 1/10. 01/08/2007 - SPIL7)	1,450				
306				SOTRAPIL (da. 1/25. 30/12/2008 - SPIL8)	0,560	0,500	0,500		
307				SOMOCER (da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	0,410				
308				SOMOCER (da. 1/10. 21/07/2008 - SOMC8)	0,260				
309				SOMOCER (da. 1/20. 20/07/2009 - SOMC9)	0,120				
310				GIF FILTER SA (da. 1/10. 03/06/2008 - GIF08)	0,940				
311				GIF FILTER SA (da. 1/11. 16/02/2009 - GIF09)	0,770	0,010	0,010		
312				ASSAD (da. 1/9. 01/07/2005 - ASSDA)	1,910				
313				ASSAD (da. 1/4. 15/06/2009 - ASS09)	3,230				
314				SITS (da. 1/9. 28/03/2007 - SITDA)	0,520				
315				ADWYIA (da. 1/10. 22/06/2007 - ADWDA)	0,820				
316				TPR (da. 1/149. 20/06/2008 - TPR08)	0,520				
317				TPR (da. 1/8. 20/05/2009 - TPR09)	0,770			B	
318				SOPAT (da. 1/20. 01/07/2008 - SOP08)	1,240				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

MARCHE HORS - COTE : TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
319	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	5,440	5,600	5,600	H	5,770
320	10	0,600	22-09-2008	SITEX - Société Industrielle des Textiles	7,000				
321	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	12,400			H	12,950

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

MARCHE HORS - COTE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 33 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
322				AMS (da. 1/10. 01/07/1998 - AMSDA)	0,670				
323				AMS (da. 1/40. 01/07/1999 - AMS99)	0,160	0,130	0,130		
324				AMS (da. 1/50. 16/07/2001 - AMS01)	0,130				
325				AMS (da. 1/51. 15/07/2002 - AMS02)	0,120				
326				AMS (da. 1/26. 01/08/2003 - AMS03)	0,230				
327				AMS (da. 1/9. 09/08/2004 - AMS04)	0,600				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

COTATION SUR PANNEAUX

COTE DE LA BOURSE = MARCHE OBLIGATAIRE

VALEURS		DERNIERE ECHANCE	ECHANCE PRECEDENTE	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	CLOTURE EN DINARS
EMPRUNTS						
SOCIETE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE HOTEL HOURIA	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. A Gar. STB 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2009			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. B Gar. BTKD 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2009			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. C Gar. BTL 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2009			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. D Gar. BTQI 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2009			

COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPON	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
DROITS D'ATTRIBUTION									
34	1/6	15-08-94		ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurance	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - Banque Nationale Agricole	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				6.510				
33	1/4	01-01-86			3.906				
41	1/11	01-10-91			0.980				
45	1/20	15-02-94			0.510				
49	1/30	02-05-95			0.330				
29	3/50	03-08-92		BS - Banque du Sud	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - Banque de Tunisie	9.000				
132	2/5				9.000				
138	1/10	29-07-05			9.000				
141	1/10	19-08-05			9.000				
40	2/15	25-03-91		STB - Société Tunisienne de Banque	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		Tunisie leasing	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		Air Liquide Tunisie	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - Banque de l'Habitat	1.290				

MARCHE HORS - COTE LES ENCHERES

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	VALIDITE DE L'OFFRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE				
TRANSACTIONS PROGRAMMEES									
OFFRES AVEC CONTREPARTIE									
Sté de Transport et de Tourisme - AL DJAZIRA	5	15.000	21-08-2009	8.500		4 166	SOFIGES	30-04-2010	16-04-2010
OFFRES SANS CONTREPARTIE									
Comptoir National Tunisien - CNT	5	22.000	12-04-2010	22.000		108	FPG	30-04-2010	16-04-2010

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

OFFRE A PRIX FERME -OPF- ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE REASSURANCE «TUNIS RE»

Il est porté à la connaissance du public et des Intermédiaires en bourse que pour s'introduire au marché principal des titres de capital de la Cote de la Bourse, la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » ouvre son capital social au public à hauteur de 22,22% par augmentation de capital par voie de souscription publique -OPS- et qui sera réalisée aux conditions ci-après:

Admission des actions de la société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » au marché Principal de la Cote de la Bourse :

La Bourse a donné, en date du 04/02/2010, son accord de principe pour l'admission des actions de la société « Tunis Re » au marché principal de la cote de la Bourse.

• Autorisation d'augmentation du capital :

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12/01/2010 a décidé d'augmenter le capital social de 35 000 000 dinars à 45 000 000 dinars par souscription en numéraire d'un montant de 10 000 000 dinars et l'émission de 2 000 000 actions nouvelles au prix d'émission de 7 dinars l'action, représentant un nominal de 5 dinars et une prime d'émission de 2 dinars à libérer intégralement à la souscription.

• Droit préférentiel de souscription :

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12/01/2010 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservée au public, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

• Cadre de l'offre :

L'introduction s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre d'une augmentation de capital par voie de souscription publique, de 2 000 000 actions d'une valeur nominale de cinq (5) dinars chacune, représentant 22,22% du capital après la réalisation de ladite augmentation.

1- Présentation de la société :

Dénomination : «Tunis Re»

Siège social : Avenue Mohamed V -BP 29 -1073 Tunis-

Forme juridique : Société Anonyme

Date de constitution : 25/03/1981

Capital social : 35 000 000 dinars divisé en 7 000 000 actions ordinaires de valeur nominale cinq (5) dinars entièrement libérées.

Objet social :

La société a pour objet principal:

- La réalisation des opérations de réassurance ou de rétrocession de toutes natures, dans toutes les branches, dans tous les risques et en tous lieux.

Classification sectorielle selon l'ICB : La Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » fera partie des valeurs appartenant au supersecteur « Assurance »

2- Période de validité de l'offre :

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **05/04/2010** au **16/04/2010 inclus**.

3- Date de jouissance des actions nouvelles à émettre:

Les actions nouvelles porteront jouissance à partir du **1er janvier 2010**.

4- Prix de l'offre :

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société «Tunis Re» a été fixé à **7 dinars** et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

5- Établissements domiciliaires :

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions de la société «Tunis Re» exprimées dans le cadre de la présente offre.

La somme relative à l'augmentation de capital sera versée au compte indisponible n°03 135 120 0321 046263 87 ouvert auprès de la succursale de la BNA.

6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres :

L'opération proposée porte sur une offre à prix ferme de 2 000 000 actions nouvelles émises à l'occasion de l'augmentation du capital réservée au public, soit 22,22% du capital social après réalisation de l'augmentation telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12/01/2010.

Les actions offertes dans le cadre de la présente Offre à Prix Ferme seront réparties en cinq catégories :

- **Catégorie A :** 40% des actions offertes, soit 800 000 actions seront réservées aux OPCVM sollicitant au minimum 500 actions. Les souscripteurs de cette catégorie doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels ;

- **Catégorie B :** 20% des actions offertes, soit 400 000 actions seront réservées aux institutionnels (autres que les OPCVM) sollicitant au minimum 500 actions et au maximum 40 000 actions ;

- **Catégorie C :** 20% des actions offertes, soit 400 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales (autres que les institutionnels et OPCVM) tunisiennes et/ou étrangères sollicitant au minimum 501 actions et au maximum 40 000 actions ;

- **Catégorie D :** 19% des actions offertes, soit 380 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères (autres que les institutionnels et OPCVM) sollicitant au minimum 20 actions et au maximum 500 actions ;

- **Catégorie E :** 1% des actions offertes, soit 20 000 actions seront réservées au personnel de « Tunis Re ».

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L'identité complète du souscripteur comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom et le numéro de la carte d'identité nationale;

- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que le numéro de la carte d'identité nationale du père ou du tuteur légal;

- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce;

- Pour les institutionnels : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les Fonds Communs de Placement (FCP), il y a lieu d'indiquer l'identification des gestionnaires suivie de la dénomination du FCP. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR;

- Pour les personnes étrangères: le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents présentés.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à 20 actions ni supérieur à 0,5% du capital social soit 45 000 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social soit 450 000 actions pour les institutionnels. .

En tout état de cause, la quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie. En outre, les demandes de souscription de la catégorie A ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée précédant la date de souscription. Toute violation de cette condition entraîne la nullité de la demande de souscription.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre la demande qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration dûment signé et légalisé;

- Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription, toutes catégories confondues, déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première par le temps sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées précédemment. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

7- Modalités de paiement du prix :

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société «Tunis Re» a été fixé à **7 dinars** et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordre désirant souscrire à des actions de la Société «Tunis Re» dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des établissements domiciliaires au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au souscripteur dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

8- Mode de répartition des titres :

Les actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront réparties en cinq catégories :

Catégories	Nombre d'actions	Répartition en % du capital de la société après augmentation	Répartition en % de l'OPF
Catégorie A	800 000	8,89%	40%
Catégorie B	400 000	4,44%	20%
Catégorie C	400 000	4,44%	20%
Catégorie D	380 000	4,22%	19%
Catégorie E	20 000	0,22%	1%
Total	2 000 000	22,22%	100%

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

- **Pour les catégories A, B, C et E:** Les demandes de souscription seront satisfaites **au prorata** sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue.

Le reliquat non servi sera reparti par la commission de dépouillement.

- **Pour la catégorie D:** Les demandes de souscription seront satisfaites **également** par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie A puis à la catégorie B, puis à la catégorie C, puis à la catégorie D, puis à la catégorie E.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

OFFRE A PRIX FERME -OPF- ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE REASSURANCE «TUNIS RE»

(SUITE)

9- Transmission des demandes et centralisation :

Les intermédiaires en Bourse établissent, **par catégorie**, les états de demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, selon les modèles des états établis par la Bourse, indiquant le numéro de la demande de souscription, la date de dépôt de la demande de souscription, l'identité complète des donneurs d'ordres, **telle que précisée ci-dessus**, la quantité demandée par acquéreur, le nombre total de donneurs d'ordres; le nombre total de titres demandés par intermédiaire.

Les états des demandes de souscription doivent être accompagnés d'un support magnétique (CD ou clé USB) comportant les mêmes données.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Pour la catégorie E, la liste des demandes de souscription sera transmise par la BNA Capitaux à la BVMT et ce, dans les mêmes conditions précitées.

Les intermédiaires en bourse devront transmettre à la BVMT, sous plis fermés, l'état des demandes de souscription et les supports informatiques au plus tard **le lundi 19 avril 2010 à 17h00**.

Les modèles des états des demandes de souscription sont mis, par la Bourse, à la disposition des intermédiaires en bourse.

La centralisation des demandes de souscription transmises par les intermédiaires en bourse est effectuée par le bureau d'ordre de la Bourse sis au Centre Babel -Montplaisir. Un récépissé horodaté est remis à l'intermédiaire déposant. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la Bourse, en particulier les envois par fax.

10-Ouverture des plis et dépouillement :

Les états relatifs aux demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse, **le mardi 20 avril 2010**, à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT et de la BNA Capitaux - intermédiaire en Bourse introducteur, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

11-Déclaration des résultats :

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription, le résultat de l'Offre à Prix Ferme fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre et, en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire, le nombre de titres attribué, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes de souscription seront frappées.

12-Règlement des capitaux et livraison des titres :

Au cas où l'offre connaîtra une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Les actions anciennes de la société «Tunis Re» sont prises en charge par la STICODEVAM à compter du 17/03/2010 sous le code ISIN TN0007380017.

Les actions nouvelles de la société à souscrire en numéraire seront prises en charge par la STICODEVAM à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire. Ainsi, les opérations de règlement et de livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par la BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse.

13- Cotation des titres :

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié sur le bulletin officiel de la BVMT.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

14- Contrat de liquidité :

Un contrat de liquidité pour une période de 6 mois à partir de la date d'introduction en Bourse des actions de « Tunis Re », sera établi entre la BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse et les actionnaires de « Tunis Re » : BNA et STAR portant sur 10% du produit de l'Offre à Prix Ferme, réparti en un montant de 700 000 dinars et 100 000 actions. Ces dernières ne peuvent être utilisées dans le cadre du contrat de liquidité qu'à partir de la distribution des dividendes relatifs à l'exercice 2009, date à laquelle les actions anciennes et nouvelles seront assimilées.

15- Régulation du cours boursier :

Les actionnaires de la société « Tunis Re » se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi N°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme -OPF- et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 10-693 du 19 mars 2010, est mis à la disposition du public auprès de la société «Tunis Re», de la BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, auprès de tous les autres intermédiaires en Bourse et sur les sites Internet du CMF (www.cmf.org.tn) et de la Bourse (www.bvmt.com.tn).

TRANSACTION DE BLOC

La Bourse informe qu'en date du 13-04-2010, une transaction de bloc portant sur 22 203 actions de **Société Tunisienne d'Équipement - STEQ** - à un cours de 12,890 Dinars a été réalisée.

AVIS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ ADWYA

La Société ADWYA porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31 mars 2010, a décidé de mettre en paiement les dividendes de l'exercice 2009 à partir du **mardi 04 mai 2010**, à raison de **0d,270** par action.

COMMUNIQUE DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE L'AIR -TUNISAIR-

TUNISAIR informe ses honorables actionnaires que son Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 30 mars 2010 a passé en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2009 et a arrêté les états financiers relatifs au même exercice qui ont été soumis aux commissaires aux comptes.

Ces états montrent que la compagnie a pu juguler la baisse de l'activité malgré un environnement international de plus en plus difficile.

En effet, malgré que le chiffre d'affaires est passé de 1 116 Millions de Dinars à 996 Millions de Dinars, le résultat provisoire net enregistré s'est élevé à 60,4 Millions de Dinars contre 32,7 Millions de Dinars en 2008 ce qui permettra de renforcer les fonds propres de la compagnie.

COMMUNIQUE DE LA SOCIÉTÉ TUNISIE PROFILES ALUMINIUM - TPR S.A

Le Conseil d'Administration de la société TPR SA, réuni le Mercredi 07 Avril 2010 a décidé de proposer :

1. La distribution d'un dividende de 0,250 Dinar par action.
2. Une augmentation du capital d'un 1.000.000 de Dinars par incorporation de réserves par : Attribution gratuite de 01 Action nouvelle pour 36 anciennes avec jouissance 01-01-2010, le capital sera porté de 36.000.000 Dinars à 37.000.000 Dinars.
3. La convocation des actionnaires pour l'Assemblée Générale Ordinaire pour le Mercredi 5 Mai 2010 à la Maison de l'Entreprise aux Berges du Lac à 15 heures.
4. La convocation des actionnaires pour l'Assemblée Générale Extraordinaire pour le Mercredi 5 Mai 2010 à la Maison de l'Entreprise aux Berges du Lac à 16 heures.

COMMUNIQUE DE LA SOCIÉTÉ ESSOUKNA

La société «ESSOUKNA» informe ses aimables actionnaires et le public que son conseil d'administration, dans sa réunion du 25 mars 2010, a arrêté les états financiers relatifs à l'exercice 2009.

Il ressort de ces états que :

- Le total de bilan s'élève à 35.915.211 D contre 38.266.082 D une année auparavant. Cette diminution s'explique par la diminution du volume d'endettement de la société.
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 17.497.163 D contre 17.419.8189 D en 2008. Les produits de participations représentent 0,6% de ce montant contre 0,7% en 2008.
- Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 3.104.174 D contre 2.302.924 D une année auparavant, soit une augmentation de 35%.

Cette augmentation s'explique en grande partie par un gain de productivité de tous les facteurs de production. En effet, des économies conséquentes ont été réalisées sur les coûts des projets et sur les charges de financement.

Par ailleurs, le conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale Ordinaire, une distribution des dividendes de 0,280 D par action, contre 0,270 D une année auparavant.

COMMUNIQUE DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR-

La STAR informe ses honorables actionnaires, que son Conseil d'Administration réuni le lundi 29 mars 2010 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le 4 juin 2010 la distribution d'un dividende au titre de l'exercice 2009 de 1,800 dinar par action.

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE LA SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE- SOMOCER

Dans sa séance du 31 mars 2010, le conseil d'administration de SOMOCER a arrêté les comptes de l'exercice 2009 qui ont été soumis aux commissaires aux comptes. SOMOCER a clôturé l'année 2009 avec des revenus de 54,249 millions de dinars, soit une progression de 13,5% par rapport à 2008 (47,782 millions de dinars). SOMOCER a enregistré la baisse de ses exportations sur certains marchés à l'export, notamment le marché français dont la part dans les exportations totales est passée de 39% en 2008 à 19% en 2009, due essentiellement à la baisse de la demande suite à la crise qui a frappé de plein fouet le secteur de l'immobilier en Europe. L'Excédent Brut d'Exploitation EBITDA, a baissé de 6,1% passant de 10,038 millions de dinars en 2008 à 9,424 millions de dinars en 2009; le ratio par rapport au Chiffre d'Affaires s'élève à 17,4% en 2009 contre 19,6% en 2008, ceci étant sous l'effet de la détérioration de la marge brute et de l'augmentation des frais de personnel. Le résultat net pour l'exercice a été en régression, passant de 4,420 millions de dinars en 2008 à 1,502 millions de dinars en 2009, soit un taux de 2,7% du chiffre d'affaires contre 9% en 2008. La baisse du résultat de 2009 provient essentiellement de l'augmentation des prix des principales matières premières, de l'énergie et des autres coûts de production, augmentation qui n'a pu être résorbée par des augmentations de prix de ventes. En effet SOMOCER a opté pour une politique de maintien, voir même de baisse de ses prix de vente afin de pouvoir maximiser son chiffre d'affaires dans une conjoncture difficile caractérisée par la faiblesse persistante des marchés accentuée par un important phénomène de déstockage de plusieurs opérateurs étrangers. Le conseil d'administration de SOMOCER proposera à l'Assemblée générale du 28 mai prochain de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'année 2009.

Perspectives
Les fondamentaux de SOMOCER restant préservés, la société ne cesse de s'investir dans la Recherche et le Développement pour valoriser au mieux ses produits. La société pourrait aussi tirer parti d'un rétablissement du marché de l'immobilier et du bâtiment en local et à l'export.

COMMUNIQUE DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL -

La Compagnie Internationale de leasing informe ses honorables actionnaires que son Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 30 mars 2010 a passé en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2009 et il a arrêté les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2009 qui ont été soumis aux commissaires aux comptes. En outre, le conseil a décidé de convoquer une assemblée générale ordinaire pour:

- Approbation de l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas Cent Millions de Dinars.
- Fixation d'un dividende de 0,720 Dinar par action.

Le conseil a décidé aussi de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour décider d'augmenter le capital de 15 MDT à 20 MDT par incorporation des réserves et la distribution d'une action gratuite pour trois actions anciennes. Les actions nouvelles prendront jouissance à partir le 1er janvier 2010.

SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE - SPDIT-SICAF -

Le Conseil d'Administration de la SPDIT-SICAF, réuni le 5 mars 2010, a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le **jeudi 15 avril 2010 à 10 H 00** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise, Les Berges du Lac, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2009.
- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de cet exercice.
- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- Affectation des résultats.
- Quitus pour l'exercice aux Administrateurs
- Renouvellement du mandat d'administrateurs.
- Pouvoirs à donner.

Au cours de cette Assemblée, le Conseil d'Administration proposera un dividende de : 0D,340 par action.
Les documents de l'Assemblée Générale Ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre, 1080 Tunis.

SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE - SPDIT-SICAF -

Le Conseil d'Administration de la SPDIT-SICAF, réuni le 5 mars 2010, a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour le **jeudi 15 avril 2010 à 10 H 30** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise, Les Berges du Lac, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social.
- Modification de l'article 4 des statuts
- Mise en conformité des statuts.
- Pouvoirs à donner.

Les documents de l'Assemblée Générale Extraordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre, 1080 Tunis.

SOCIETE FRIGORIFIQUE ET BRASSERIE DE TUNIS - SFBT -

Le conseil d'administration, réuni en date du 05 mars 2010, a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le **jeudi 22 avril 2010 à 09H.30** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises, Les Berges du Lac, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 ;
- 2- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes afférant aux états financiers de cet exercice ;
- 3- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- 4- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;
- 5- Affectation des résultats ;
- 6- Quitus pour l'exercice aux administrateurs ;
- 7- Renouvellement de mandats d'administrateurs ;
- 8- Nomination de deux Commissaires aux comptes ;
- 9- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du groupe SFBT arrêtés au 31 décembre 2009 ;
- 10- Approbation des états financiers consolidés ;
- 11- Pouvoirs à donner.

Au cours de cette Assemblée, le Conseil d'Administration proposera un dividende de : 0D,600 par action.
Les documents de l'Assemblée Générale Ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre – 1080 Tunis

SOCIETE FRIGORIFIQUE ET BRASSERIE DE TUNIS - SFBT -

Le conseil d'administration, réuni en date du 05 mars 2010, a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour le **jeudi 22 avril 2010 à 10H.00** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises, Les Berges du Lac, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Augmentation du capital (par attribution gratuite d'actions) : L'augmentation de capital est d'un montant de 10 000 000 de dinars, à réaliser en deux tranches, pour porter le capital à 66 000 000 de dinars.
 - * Une première tranche avec entrée en jouissance au 1^{er} janvier 2009;
 - * Une deuxième tranche avec entrée en jouissance au 1^{er} janvier 2010.
- 2- Modification de l'article 6 des statuts;
- 3- Transfert du siège social;
- 4- Modification de l'article 4 des statuts;
- 5- Mise en conformité des statuts;
- 6- Pouvoirs à donner.

Les documents de l'Assemblée Générale Ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre – 1080 Tunis

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Les actionnaires de la Société Chimique ALKIMIA sont invités à assister le **Jeudi 06 Mai 2010 à 09 heures** à l'Hôtel Les Berges du Lac, à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion de l'exercice 2009
- 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2009
- 3- Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs au même exercice
- 4- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2009 du Groupe ALKIMIA
- 5- Quitus aux Administrateurs
- 6- Affectation du résultat net de l'exercice 2009
- 7- Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes.

Conformément à l'article 29 des statuts de la Société, tout actionnaire peut assister à l'A.G.O sur simple justification de son identité à condition qu'il ait été immatriculé par son intermédiaire en bourse sur les registres de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée.
Tout actionnaire pourra par ailleurs se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition que celui-ci soit lui même actionnaire et qu'un "POUVOIR" soit déposé au siège social de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée.
Les rapports à soumettre aux délibérations de l'AGO seront tenus à la disposition de chaque actionnaire au siège social de la Société.